

Compte Financier Unique

2024

Conseil d'Administration
25 mars 2025



139 rue Guillaume Fouace

50 009 Saint-Lô Cedex

Le compte financier unique (CFU) constitue un document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif, établi par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable.

Lors des orientations budgétaires 2025, le conseil d'administration a examiné la situation financière de l'établissement à fin 2024.

Le présent document présente le compte financier unique et le résultat.



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Résultat global 2024 <hr/>	Page 3
Les chiffres clés 2024 <hr/>	Page 4
CFU 2024 par rapport au budget voté (section de fonctionnement) <hr/>	Page 5
Evolution des dépenses et des recettes CFU 2024/CA 2023 Section de fonctionnement <hr/>	Page 6
Investissements 2024 <hr/>	Page 8
Extraits CFU provisoire 2024 <hr/>	Page 9

Les résultats 2024

INVESTISSEMENT		<i>détail page 8</i>
Dépenses de l'exercice		105 264,66
Recettes de l'exercice		124 577,30
SOLDE REALISATIONS 2024		19 312,64
Résultat reporté N-1	-	19 787,19
BESOIN EN FINANCEMENT	-	474,55

FONCTIONNEMENT		<i>détail page 6</i>
Dépenses de l'exercice		10 093 274,50
Recettes de l'exercice		10 981 678,18
SOLDE REALISATIONS 2024		888 403,68
Résultat reporté N-1		2 856 220,03
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (à affecter)		3 744 623,71

RESULTAT NET		
INVESTISSEMENT		19 312,64
FONCTIONNEMENT		888 403,68
RESULTAT BRUT 2024		907 716,32
Résultat reporté N-1		2 836 432,84
RESULTAT NET 2024 (Hors reports)		3 744 149,16

Les chiffres clés du CFU 2024

Dépenses fonct. : + 1.80 %

Recettes fonct. : + 4.95 %

Par rapport au CA 2023

+ 125 K€ cotisations

Par rapport au CA 2023

**+ 126 K€ Missions
temporaires**

Par rapport au CA 2023

Déficit d'investissement 2024 : - 19K€

Excédent de fonctionnement 2024 : + 326 K€

Evolution par rapport au CA 2023

Capacité d'autofinancement en augmentation

La capacité d'autofinancement est la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement grâce à ses ressources propres, une fois acquittée la charge obligatoire de la dette et les charges de fonctionnement.



CFU 2024 par rapport au BUDGET voté 2024

Section de fonctionnement

	BP 2024	CFU 2024	Ecart CFU/BP
DEPENSES	13 807 746,00	10 093 274,50	- 3 714 471,50
Dépenses réelles	13 577 181,07	10 006 342,58	- 3 570 838,49
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 005 180,57	872 076,24	- 3 133 104,33
012 CHARGES DE PERSONNEL	9 436 450,00	9 002 053,17	- 434 396,83
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	122 650,50	122 361,95	- 288,55
66 CHARGES FINANCIERES	4 500,00	4 012,46	- 487,54
67 CHARGES SPECIFIQUES	7 500,00	5 838,76	- 1 661,24
68 DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS	900,00	/	- 900,00
Dépenses d'ordre	230 564,93	86 931,92	- 40 465,26
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	103 167,75		
042 OPERATIONS D'ORDRE	127 397,18	86 931,92	- 40 465,26

	BP 2024	CFU 2024	Ecart CFU/BP
RECETTES	13 807 746,00	10 981 678,18	- 2 826 067,82
Recettes réelles	10 951 525,97	10 981 678,18	30 152,21
013 ATTENUATION DE CHARGES	25 000,00	45 528,12	20 528,12
70 PRODUITS DES SERVICES	10 877 501,00	10 881 741,79	4 240,79
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	24 022,00	24 021,69	- 0,31
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 002,97	30 386,58	5 383,61
Dépenses d'ordre	-	-	-
042 OPERATIONS D'ORDRE	-	-	-
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1	2 856 220,03	2 856 220,03	-

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre - CFU 2024/ CA 2023

DEPENSES

Chap.	Dépenses réelles	CA 2023	CFU 2024	Evolution	
				2023 ⇒ 2024	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	546 950,64	872 076,24	325 125,60	
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 776 834,77	9 002 053,17	225 218,40	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	487 067,67	122 361,95	- 364 705,72	
66	CHARGES FINANCIERES	4 946,87	4 012,46	- 934,41	
67	CHARGES SPECIFIQUES	13 759,19	5 838,76	- 7 920,43	
	Total	9 829 559,14	10 006 342,58	176 783,44	

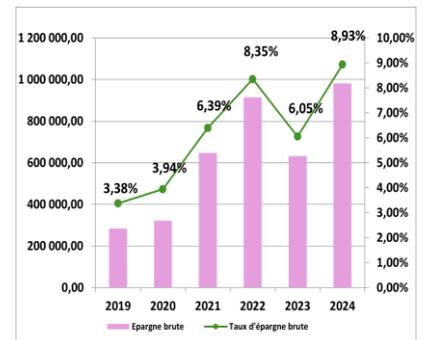
En 2024, les recettes ont évolué plus vite que les dépenses (effet-ciseau évité).

Ainsi la capacité d'autofinancement 2024 est 8.93%. Elle est plus élevée que celle de 2023 qui était à 6.05%.

+ 1,80%

RECETTES

Chap.	Dépenses réelles	CA 2023	CFU 2024	Evolution	
				2023 ⇒ 2024	
013	ATTENUATION DE CHARGES	24 689,84	45 528,12	20 838,28	
70	PRODUITS DES SERVICES	10 370 542,40	10 881 741,79	511 199,39	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	49 775,51	24 024,69	- 25 750,82	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 967,92	30 386,58	27 418,66	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 692,27	-	- 15 692,27	
	Total	10 463 667,94	10 981 681,18	518 013,24	



+ 4,95%

Les éléments constitutifs des écarts ont été évoqués lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2025

EN DEPENSE

Chapitre 011 :

- L'augmentation des charges à caractère général s'explique à la fois par une modification de l'imputation budgétaire des remboursements de décharges d'activités de service aux collectivités (chapitre 65 avant 2024) et par le remboursement de des charges relevant de l'exercice antérieur.
- Les frais de déplacement élus ont été inscrits au chapitre 65.

Chapitre 012 : L'augmentation est due :

- au recrutement d'une tutrice des secrétaires généraux de mairie, d'une responsable de pôle ressources, d'un agent en charge de la protection sociale et d'un agent chargé de la communication sur une année complète,
- au remboursement de la conseillère en organisation y compris un solde relatif à 2023,
- à la souscription de la médecine professionnelle auprès du SISTON
- au paiement des repas 2023 des agents pris au Conseil Départemental.

Chapitre 65 : L'écart est principalement dû à :

- l'inscription des remboursements de décharges d'activités de service aux collectivités au chapitre 011
- au règlement de subventions 2023 non réglées sur l'exercice antérieur.

EN RECETTES

Chapitre 70 : Augmentation des recettes liées aux cotisations et aux prestations de service mais également à une recette du budget régional concours dont le montant est exceptionnel.

Chapitre 75 : Ce chapitre est en augmentation du fait du remboursement du SDEM (électricité).

Chapitre 013 : La variation est due à une augmentation des remboursements des indemnités journalières.

Les investissements 2024

Présentation par chapitre :

	CA 2024	REPORTS	TOTAL 2024 Réalisé + reporté
DEPENSES			
Dépenses d'équipement	41 662,28	3 500,00	45 162,28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 662,28	3 500,00	45 162,28
Autres	60 102,38	-	60 102,38
EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	60 102,38	-	60 102,38
Résultat N-1			19 787,19
Total DEPENSES	101 764,66	3 500,00	125 051,85

	CA 2024	REPORTS	TOTAL 2024 Réalisé + reporté
RECETTES			-
FCTVA	14 358,19	-	14 358,19
AFFECTATION DU RESULTAT N-1	23 287,19	-	23 287,19
RECETTES D'ORDRE	86 931,92	-	86 931,92
Total RECETTES	124 577,30	-	124 577,30

BESOIN D'INVESTISSEMENT 2024 - 474,55

Les principales dépenses d'investissement en 2024 :

- Enseignes sur le bâtiment du Centre de Gestion et signalétique extérieure
- Equipement d'un système de visio-conférence dans la salle du conseil d'administration
- Equipement d'un système de vidéo-projection dans la salle n°1
- Acquisition de mobilier de bureau

Extraits du CFU provisoire 2024

Exercice 2024

20300 - CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES							I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés							B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N		
I - Budget principal							
Investissement	-19 787,19		19 312,04		-474,55		
Fonctionnement	2 879 507,22	23 287,19	888 408,88		3 744 623,71		
TOTAL I	2 859 720,03	23 287,19	907 716,32		3 744 149,16		
III - Budgets des services à caractère administratif							
TOTAL II							
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial							
TOTAL III							
TOTAL I + II + III	2 859 720,03	23 287,19	907 716,32		3 744 149,16		

